

Séance 5 : A la découverte des mots venus d'ailleurs

L'origine et la formation des mots de la langue française

Leçon 1 :

Les mots appartiennent à la même famille lorsqu'ils ont le même radical.

Les mots peuvent avoir différentes origines :

A) Les mots peuvent venir de langues anciennes (dans ce cas, ils ont changé de forme et ont évolué avec le temps).

1. C'est le cas, par exemple, des mots qui viennent du **celtique** (la langue parlée par les **Gaulois** - *exemples* : « un chêne », « une ruche », « une charrue »).
2. C'est le cas des mots qui viennent du **latin** (langue parlée par les **Romains**).
3. C'est le cas des mots qui viennent du **grec**.
4. C'est le cas des mots qui viennent des **langues germaniques** (langues parlées dans **les pays de l'Est de l'Europe** - *exemples* : « franc », « guerre ».)

B) Les mots peuvent avoir été empruntés à une langue étrangère ou à une langue ancienne et placés tels quels, sans modification, dans la langue française.

Exemples :

- le mot « aquarium » (il vient du latin et n'a pas été modifié).
- Le mot « apostrophe » (il vient du grec et n'a jamais été modifié).
- Le mot « sandwich » (il vient de l'anglais)
- Le mot « spaghetti » (il vient de l'italien et existe toujours sous la même forme)
- Le mot « paella » (vient de l'espagnol et n'a pas changé)
- Le mot « judo » (vient du japonais et n'a jamais changé)

Leçon 2 :

- **Pourquoi une langue emprunte-t-elle à un certain moment des mots à une autre langue ?**

En général, chaque langue emprunte un mot quand il lui en manque un pour désigner un nouvel objet, une nouvelle activité, des produits encore inconnus.

- **Qu'est-ce que l'« emprunt linguistique » ?**

C'est quand une langue accueille et intègre un mot d'une autre langue, pour désigner quelque chose de nouveau (exemples : un nouvel aliment, une invention technique, une nouvelle musique). Toutes les langues empruntent et donnent des mots.